

Jean-François Cornachon  
 Accompagnateur en montagne  
 et professeur de Yoga  
 Carte professionnelle n° ES730309045  
 N° siret : 47773826400019  
 Adresse : Chef-lieu 74270 Chilly  
 Tél : 04 50 22 93 29 Mobile : 06 87 01 26 02  
 Courriel : natureveritable@yahoo.fr  
 Site : www.natureveritable.com



Nature véritable

## Fiche d'inscription

A compléter, signer et envoyer à Nature véritable Jean-François Cornachon – Chef-lieu – 74270 CHILLY

Personnes participant à l'activité ou au séjour :

ECRIRE TRES LISIBLEMENT

NOM Prénom	Date de Naissance	Tél. fixe Tél. mobile	Courriel	Adresse postale

**Randonnée choisie :** ..... du ..... au .....

Comment avez-vous connu NATURE VERITABLE ? .....

J'arriverai en voiture

j'arriverai en train

### Pour les randonnées en raquettes

je viens avec mes raquettes

je viens avec mes bâtons

PRIX ..... € x ..... personnes ..... €

**TOTAL =** ..... € (+ 20 € en cas de chèque bancaire étranger)

Acompte (30% minimum) ..... € (Arrondir à la dizaine d'euros)

Reste dû ..... €

**ATTENTION :** à moins de 30 jours du départ, envoyer la totalité du règlement

Mode de règlement : Chèque à l'ordre de Jean-François CORNACHON – Nature véritable

J'atteste avoir pris connaissance de la fiche descriptive concernant ce séjour et j'accepte les conditions générales et particulières (VOIR AU DOS). Je suis tout à fait conscient que, durant ce séjour, je peux courir des risques inhérents à la nature même de ces séjours (isolement, éloignement des centres médicaux, danger des sports de montagne, ...), je les accepte en connaissance de cause. Je m'engage à ne pas reporter la responsabilité de ces risques sur NATURE VERITABLE, ni sur les guides et prestataires locaux.

A

Le

Signature

# Conditions particulières

## *Inscription*

L'inscription à l'un de nos séjours devient effective après avoir rempli et signé la fiche d'inscription, et versé un acompte de 30% minimum du montant du séjour. Le solde devra être réglé impérativement au plus tard 30 jours avant le départ. Si l'inscription intervient moins de 30 jours avant le départ, elle devra être accompagnée de l'intégralité du montant du séjour. Une inscription non soldée dans les délais pourra être annulée sans rappel, l'acompte restant acquis à Nature véritable.

## *Assurance*

Conformément à la réglementation Nature véritable possède une assurance en responsabilité civile professionnelle. Nous ne saurions nous substituer à la responsabilité civile individuelle.

## *Annulation*

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les sommes retenues seront les suivantes :

- De 29 à 21 jours avant le départ : 30% du montant de l'activité ou du séjour
- De 20 à 8 jours avant le départ : 50% du montant de l'activité ou du séjour
- De 7 à 2 jours avant le départ : 75% du montant de l'activité ou du séjour
- Moins de 2 jours avant le départ : 90% du montant de l'activité ou du séjour

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement. Nature véritable se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum) ou par suite de conditions locales particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. En cas d'insuffisance de participants, vous serez informés au moins 15 jours avant le départ. Dans ce cas un autre séjour vous sera proposé ou les sommes versées vous seront intégralement remboursées sans avoir à prétendre à aucune indemnité.

## *Prix*

Les prix mentionnés sont établis à la date du 01/01/08 sur la base des tarifs des prestations connues à ce jour et susceptibles de réajustement d'ici la date du départ.

## *Responsabilité*

Chaque participant doit se conformer aux conseils et consignes données par l'accompagnateur, nous ne pouvons être responsables des incidents, accidents ou dommages corporels qui pourraient résulter d'une initiative personnelle imprudente.

Nous pouvons être amenés lorsque les circonstances nous y contraignent, à substituer un moyen de transport à un autre, un hébergement à un autre, prendre un itinéraire différent ou annuler certaines excursions, sans que ces modifications exceptionnelles donnent lieu à une quelconque indemnisation, l'acheteur ne pourra les refuser sans motif valable.